L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 16 JANVIER 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 16 JANVIER 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Spear & Zacoffer, au No 64 rue Bienville au premier, meubles, glaces, bibliothèques, etc.

Par Nash & Hodgson, au No 86 rue St Charles, montres et argent.

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Les derniers actes du gouverneur Nicholls.

Nous venons de lire le dernier message du gouverneur Nicholls contenant ses vetos à divers bills, et nous sommes heureux de dire que ces dernières actes officiels sont marqués au sceau de ce scrupuleux respect de la légalité qui a été le trait distinctif de la conduite de notre dernier gouverneur.

Dans la lettre d'envoi l'ex-gouverneur dit: "il est possible que quelques unes des raisons qui m'ont influencé aient cessé d'exister par l'adoption de la Constitution actuelle. Il est également possible que plusieurs des lois proposées deviennent *ipso facto* nulles par suite de l'adoption de la Constitution. J'ai jugé qu'il valait mieux et qu'il était plus sûr de vous les renvoyer en prenant les choses au point où elles étaient quand l'organisation actuelle est entrée en fonctions."

Le premier veto du gouverneur Nicholls est apposé à un bill qui "autorisait le juri de police de la paroisse Iberville à lever une taxe spéciale pour payer sa dette flottante." C'est une de ces mesures qu'interdit la Constitution actuelle. La paroisse Iberville est une de ces paroisses radicales où les contribuables ont été surchargés de taxes par des juris de police élus par des votants qui n'en paient pas, ce qui n'a pas empêché la création de dettes. Le bill proposait d'autoriser le juri de police à lever encore une taxe extraordinaire de 3 mills au plus pour payer la dette flottante et ajoutait seulement qu'aucune dette contestable ne serait payée qu'après une décision de cour.

Le gouverneur Nicholls dit fort sagement:

"Je pense que l'ordre des choses est ici renversé, et que la vérification de la validité et du montant des créances par jugement devrait précéder et non suivre la délégation du pouvoir de lever une taxe additionnelle. L'assemblée générale pourrait au moins s'appuyer sur une base fixe. Je ne vois pas comment cette dette impayée peut exister contre la paroisse à moins que les autorités locales n'aient excédé leurs pouvoirs et tenté de créer une dette sans se conformer à la condition qui doit précéder la création des dettes, condition imposée par la section 2448 des Statuts révisés, celle de pourvoir simultanément aux moyens d'en assurer le paiement."

Le gouverneur ajoute que ses vues au sujet de la législation spéciale accordant pouvoir aux autorités locales de taxer le peuple au-delà de la limite fixée par la loi générale, sont exposées dans ses objections au bill intitulé "Loi pour autoriser le juri de police de la paroisse Ibérie à lever une taxe spéciale de 3 mills pendant un certain nombre d'années pour bâtir une Maison de Cour et une geôle, etc." bill qu'il a renvoyé le même jour à la Chambre avec son veto. Mais nous n'avons pas trouvé ce veto important dans le procès-verbal officiel de la séance de la Chambre. Il y a là une lacune que nous signalons au greffier et à l'orateur.

Le gouverneur base sur la même raison que celle indiquée plus haut, son refus d'approuver un bill pour autoriser le juri de police d'Ouest-Baton-Rouge à régler et liquider les créances contre la paroisse et à émettre en paiement des Bons portant intérêt, et à lever, pendant un nombre d'années indéfini, une taxe extraordinaire de trois mills au plus, pour payer les dits Bons. Si les paroisses, dit avec raison le gouverneur Nicholls, en créant ces dettes n'ont pas pourvu au moyen de les payer, il est à présumer que les dettes sont illégales et on ne doit pas sanctionner les actes des autorités locales.

Il est regrettable que ce scrupuleux respect de la loi n'ait pas toujours prévalu, car les municipalités et les paroisses n'auraient pas créé aussi facilement des dettes, et nous n'aurions pas vu en 1876 une législature sanctionner par le bill des Bons à prime, dix millions de dettes, la plupart clairement illégales ou frauduleuses.

En rétablissant dans ses trois vetos les véritables principes qui doivent guider les législateurs, le gouverneur Nicholls rend un dernier service à l'Etat. A l'avenir, il est vrai, nous sommes garantis par la nouvelle Constitution contre la création des dettes et les taxes extraordinaires. Mais pour le passé, nous pouvons trouver dans l'interdiction légale remise en lumière par les vetos dont nous venons de parler, un moyen d'échapper au paiement de toutes les dettes contractées en violation des prescriptions de la loi citée plus haut.

Le veto mis au bill accordant $2,500 à la veuve et aux enfants du juge Ernste Monton, a dû coûter au cœur de Francis T. Nicholls, mais il a obéi au sentiment inflexible du devoir et ses objections à ce bill sont irréfutables.

Le gouverneur a refusé d'approuver le bill relatif à la compagnie du "Crescent City Gas Light Co." et autorisant cette compagnie à émettre deux millions de Bons. Il a dit avec raison que la compagnie n'avait pas besoin de cette autorisation, et que le bill aurait uniquement pour objet de sanctionner indirectement la loi du 20 avril 1870, qui a autorisé la compagnie, lot dont la légalité a été mise en question. L'article 46 de la Constitution nouvelle interdit le passage d'une loi pour amender la charte d'une compagnie.

Un dernier veto du gouverneur Nicholls s'applique au bill pour l'incorporation du "Bureau des Assureurs de la Nouvelle Orléans." Nous n'entrerons pas dans l'examen des objections exposées par le gouverneur, nous dirons seulement que le message est très impartial et que le refus d'approbation nous paraît justifié par des raisons très sérieuses.

Nous avons tenu à faire remortir le bien fondé des derniers actes du gouverneur Nicholls. Il s'est retiré du pouvoir modestement, sans discours, sans la moindre allusion à ses services, mais il a rempli ses fonctions en donnant jusqu'au bout l'exemple de l'attachement à ses devoirs et du respect à la loi.

Eau minérale naturelle de Rosbach mise en bouteilles aux Rosbach Springs, près Hamburg.

C'est très bon d'avoir le tête fraîche; mais il faut aussi avoir les pieds chauds, rien n'est plus facile—il n'y a qu'à se procurer une paire de chaussures Kaoutchouc de Lalande, est artiste en genre dans le vaste assortiment de l'Hôtelie Rouge.

Magnifique choix de tricots gris, il est déjà temps de faire emplette de Mme Whitney pour les enfants et les dames, vêtements des enfants, bonnets et tricots, provenant de la Hôtellerie de l'Hôtelie Rouge. Tout un vaste choix dans la boutique du Hôtelie Rouge.

LE MESSAGE du Gouverneur.

Nos lecteurs trouveront à la quatrième page l'analyse du Message du gouverneur Wiltz. Nous sommes forcé de renvoyer à demain nos commentaires sur ce document qui est remarquable à plus d'un titre.

GRAND OPERA HOUSE.—Nous n'avons pu assister à la seconde représentation de *Mignon* qui a eu lieu hier.

Ce soir Paola-Marié paraîtra dans son grand rôle de Boulotte de *Barbe-bleue*. Capoul jouera pour la première fois le rôle de Barbe bleue. Ce sera la seule représentation qui sera donnée de cette opérette. Mesdames Grégoire et Delorme, MM. Duplan, Méstrès, Jouard et Poyard sont chargés des autres rôles.

Samedi, en matinée, la *Grande Duchesse*.

Eau minérale naturelle de Rosbach fournie à la famille royale d'Angleterre.

BAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—La vente de la buvette avec privilège de buffet pour le bal de la Société française, qui aura lieu à l'Opéra le samedi, 24 janvier, se fera dimanche prochain 19, à 5 heures, à l'Asile de la Société.

"Rosbach."

ACADEMIE DE MUSIQUE.—On revient toujours à l'Académie de Musique, et les dernières représentations de Miss Fanny Davenport sont aussi bien sources que les premières de son engagement. Nous la verrons ce soir, jouant le rôle de Leah de la pièce de ce nom qui n'a jamais encore été représentée à la Nouvelle-Orléans. C'est une nouvelle création de Miss Davenport, où l'on dit qu'elle excelle et où tout le monde voudra la voir. Demain samedi, on donnera la même pièce en matinée et le soir l'engagement de cette actrice se terminera par son apparition dans "As you like it" où elle produit toujours un si puissant effet. Dimanche nous aurons le grand comédien Irlandais Joseph Murphy.

Eau minérale naturelle. Lisez le rapport du professeur Alfred J. Wanklyn.

THEATRE ST-CHARLES—Une nouveauté et une grande nouveauté pour le vieux Drury qui ne demande pas mieux que de s'amuser et de rire. Les GILBERTS y donneront quatre représentations du soir et une matinée mercredi, de la semaine prochaine, commençant après-demain, dimanche, 18 janvier. Les Gilberts (Katie, Belle, Jennie et James M.) avec Harry B. Bell et D. R. Young, sous la direction de Thos W. Brown, joueront une nouvelle comédie musicale burlesque intitulée: "Mosquitoes", composée par Frank Rogers. Cette comédie est une farce extraordinaire avec mélodie, mimerie, traits, pointes, spécialités et excellent orchestre, composé d'instrumentistes à grande réputation et estimés de tout le pays, car on les a entendus partout dans les Etats-Unis. Katie est une bonne actrice, très gaie et très piquante; Belle a une voix de soprano qu'elle conduit à merveille; Jimmy fait rire tout le monde, et Young, dans son rôle burlesque de Mile Bonfanti, est irrésistible. Il y aura certainement foule, et les Mosquitos seront fortunés.

Une consignation de 325 douzaines de pantouffles, pour hommes, se vendra cette semaine à 50 cts. la paire, à l'Hôtelie Rouge.

Eau minérale naturelle de Rosbach fournie à la famille impériale d'Allemagne.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier — Température : baisse du baromètre, vents du sud plus chauds, temps couvert et pluvieux, suivi de vents du nord-ouest froids et peut-être d'une hausse du baromètre.

Température du 15 janvier 1880

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	56	13
Midi	70	21
3 P. M.	70	21
6 P. M.	66	19

Bulletin météorologique.

Jeudi, 15 Janvier, 9 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.	55	Louisville, Ky.	52
Atlanta	53	Memphis, Tenn.	56
Galveston, Tex.		Mobile, Ala.	58
Cairo, Ill.	48	Montgomery, Ala.	57
Chattanooga, Tenn	50	Nashville, Tenn.	53
Shreveport, La.	46	New Orleans, La.	68
Davenport, Iowa	37	Omaha, Neb.	42
Dubuque, Iowa	36	Pittsburgh, Pa.	41
Galveston, Texas	66	Savannah, Géo.	63
Indianola	71	Shreveport, La.	68
Keokuk, Iowa	41	St Louis, Mo.	43
Little Rock, Ark.	77	St Paul, Minn.	34
La Crosse, Wis.	38	Vicksburg, Miss.	65
Leavenworth, Kas.	47	Yankton, D. T.	47

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	8.01	Nashville, Tenn	15.10
Cairo, Ill.	41.10	New Orleans	4.10
Cincinnati, O.	30.10	Omaha, Neb.	glace
Davenport, I.	4.00	Pittsburg, Pa.	9.05
Keokuk, Iowa	6.00	Shreveport, La.	4.01
La Crosse, Wis.	glace	St Louis, Mo.	13.06
Leavenworth, K.	3.00	St Paul, Minn.	glace
Louisville, Ky.	12.08	Vicksburg, Miss	34.06
Memphis, Tenn	31.06	Yankton	glace

Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGE H. ROHR,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

Mariages, Naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures :

MARIAGES :—W. Jackson à Mlle Celia Hawkins. Andrew Jackson à Mlle Clara Williams. Andrew Warren à Mlle Octavia Williams. Charles B. Jaofroid à Mlle Marie Théodore Blanchard.

NAISSANCES :—Mme G. Anderson, une fille 8 jan. Mme P. Canone, un garçon, 9 jan.
" J. W. Armstrong, un garçon, 28 déc.
" J. O'Neil, un garçon, 3 déc.
" G. Offrett, un garçon, 24 déc.
" E. H. F. Meyer, un garçon, 16 nov.
" T. Francis, un garçon, 9 jan.
" Simon Miller, un garçon, 11 nov.
" Angelo Palmisano, un garçon, 7 jan.
" John E. Stiger, un garçon, 19 oct.
" James Barron, une fille, 12 nov.
" Fritz Billieux, une fille, 15 déc.
" Henry Varnado, une fille, 1 nov.
" Thomas H. Handy, une fille, 13 jan.
" Auguste Fauxet, une fille, 5 jan.

DÉCÈS :—Mme A. Kenny, 54 ans, rue Mire, prte Quartier, native d'Irlande.
Mme Hendhan, 22 ans, Hôtel-Dieu, native d'Irlande.
Mme D. Michel, 71 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres, native de la Belgique.
Joe Berkner, 10 mois, 345 rue St Louis, natif de la Nlle Orléans.
Louis Du Bois, 8 jours, Algers.
Stephen Brellemer, 65 ans, 276 rue Terpsichore, natif de la Nouvelle Orléans.

Valeur des monnaies étrangères en monnaie des Etats-Unis.—Une circulaire que la sous-trésorerie de la Nlle Orléans vient de recevoir de Washington, fixe la valeur des monnaies étrangères en monnaie des Etats-Unis. Nous donnons ci-après la partie la plus intéressante du document :

Pays.	Unité monétaire	Etalon	Valeur en monnaie des Etats Unis.
Annam	Piastre	argent	41.3
Belgique	Franc	or et argent	.19.3
Bolivie	Boliviano	argent	.52.6
Brésil	Milreis	or	.54.5
Amérique sud	Dollar	or	1.00
Amér centrale	Peso	argent	.52.6
Chili	Peso	or	.91.5
Danemarck	Couronne	or	.26.8
Equateur	Peso	argent	.52.6
Egypte	Livre	or	4.97.4
France	Franc	or et argent	.19.3
Grande Bretn.	Livre ster	or	4.86.6½
Grèce	Drachme	or et argent	.19.3
Hayiti	Gourde	argent	.92.7
Italie	Lire	or et argent	.19.3
Japon	Yen (or)	or et argent	.99.7
Liberia	Dollar	or	1.00
Mexique	Dollar	argent	.80.6
Pays-Bas	Florin	or et argent	.40.2
Norvège	Couronne	or	.26.8
Pérou	Sol	argent	.52.6
Portugal	Milreis	or	1.08
Russie	Rouble	argent	.66.6
Iles Sandwich	Dollar	or	1.00
Espagne	Peseta	or et argent	.19.3
Suède	Couronne	or	.26.8
Suisse	Franc	or et argent	.19.3
Tripoli	Piastre	argent	.74.4
Turquie	Piastre	or	.04.4
R.U. de Colom.	Peso	argent	.52.6

L'évaluation des marchandises étrangères est basée sur ces chiffres depuis le 1er janvier 1880.

Une cour de district a-t-elle le droit de compter des bulletins ?—On sait qu'hier cinquième cour de district MM. Kennedy et Legan contestaient la validité de l'élection de MM. Devereaux et Barry aux fonctions de représentants du deuxième ward de la Nlle Orléans.

Les demandeurs maintenaient que le juge est revêtu du pouvoir de faire produire les boîtes et compter les bulletins qui s'y trouvent, comme il a droit d'obliger les témoins à se présenter devant lui, car, ajoutait le mémoire, l'autorisation d'exiger la présence des témoins entraîne tout ce qu'il faut pour l'exercice plein et entier du pouvoir judiciaire.

Le juge a partagé cette opinion, mais a décidé qu'il ne s'agit pas, dans le cas actuel, de l'exercice de l'autorité judiciaire. La Chambre, a-t-il dit, peut seule résoudre la question de la validité de l'élection, et on ne saurait s'adresser à ce qu'un tribunal entreprît une enquête, lorsque sa décision ne doit avoir aucun résultat.

Après avoir cité un décret de la Cour Suprême qui ne reconnaît qu'à la Législature le droit dont MM. Kennedy et Legan soutenaient qu'il est revêtu, le juge a refusé l'ordre d'ouverture des boîtes et de compte des bulletins.

Cours Criminelles.—A la cour criminelle supérieure, le jugement de John P. Exnicios accusé de détournement de fonds publics, a été renvoyé indéfiniment.

Isaac Bradley, c., que le grand juri a trouvé lieé à poursuivre pour le meurtre de Robert Kunisch, c., qu'il a tué le 17 août 1879, au Raccourci, au-dessous d'Alger, a comparu devant le juge qui l'a fait écrouer. Le jugement est fixé au 27 de ce mois.

L'avocat de district a fixé au 26 du courant le jugement d'Edward C. Palmer, accusé d'avoir caché l'état d'une banque et fait de fausses entrées ; au 28 du courant, celui de Milton Benner, accusé d'avoir détourné des fonds et caché l'état d'une banque.

Le juri a acquitté hier J. R. Lawless, qui était accusé d'avoir tué Wm. Gibson, le 30 avril 1878, au salon de bière de M. Fanbacoer, situé dans la rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet.

A la première cour de district, Henry Bordes, Louis Macelot ou Delabesse, Lucy Valcour, Geo. Williams, et Wilson ou Stevenson sont accusés de larcin ; Frank Ganthrie et Jordan Meadows, de la pièce de ce nom qui n'a jamais encore été représentée à la Nouvelle-Orléans. C'est une nouvelle création de Miss Davenport, où l'on dit qu'elle excelle et où tout le monde voudra la voir. Demain samedi, on donnera la même pièce en matinée et le soir l'engagement de cette actrice se terminera par son apparition dans "As you like it" où elle produit toujours un si puissant effet. Dimanche nous aurons le grand comédien Irlandais Joseph Murphy.

Eau minérale naturelle. Lisez le rapport du professeur Alfred J. Wanklyn.

THEATRE ST-CHARLES—Une nouveauté et une grande nouveauté pour le vieux Drury qui ne demande pas mieux que de s'amuser et de rire. Les GILBERTS y donneront quatre représentations du soir et une matinée mercredi, de la semaine prochaine, commençant après-demain, dimanche, 18 janvier. Les Gilberts (Katie, Belle, Jennie et James M.) avec Harry B. Bell et D. R. Young, sous la direction de Thos W. Brown, joueront une nouvelle comédie musicale burlesque intitulée : "Mosquitoes", composée par Frank Rogers. Cette comédie est une farce extraordinaire avec mélodie, mimerie, traits, pointes, spécialités et excellent orchestre, composé d'instrumentistes à grande réputation et estimés de tout le pays, car on les a entendus partout dans les Etats-Unis. Katie est une bonne actrice, très gaie et très piquante; Belle a une voix de soprano qu'elle conduit à merveille ; Jimmy fait rire tout le monde, et Young, dans son rôle burlesque de Mlle Bonfanti, est irrésistible. Il y aura certainement foule, et les Mosquitos seront fortunés.

Eau minérale naturelle de Rosbach fournie à la famille impériale d'Allemagne.

Cour du juge Hillemberger.—Maurice M. Dreyfus, commis voyageur de la fabrique de tabac de M. J. P. Barrasin, a été envoyé devant la cour supérieure criminelle, sous prévention d'abus de confiance. Cautionnement de sept cent cinquante piastres.

Jack Foley, accusé d'assaut à main armée et de port d'armes cachées, a été acquitté, quant à la première accusation et envoyé devant la cour supérieure criminelle sous la seconde. Cautionnement de deux cent cinquante piastres.

H. White, déclaré suspect, a été condamné à une amende de cinq piastres ou dix jours de prison de paroisse.

Louis Brown, accusé d'assaut à main armée, Michael Lally et Emile Lougare, accusés d'assaut et batterie ; Joseph Zer, accusé d'avoir blessé Bernard Heinick ; Adam Milinovitch, accusé d'insultes—ont été acquittés.

L'interrogatoire de Ike Schuman, ou John Farrel, accusé d'avoir enfreint la première clause de l'ordonnance No. 5046, A. S., a été remis au 20 du courant.

F. Malestri, accusé de voies de fait, a dû fournir un cautionnement de cent cinquante piastres pour répondre de sa bonne conduite.

Le jugé a fixé à ce matin, l'interrogatoire de Dick Diro, accusé de petit larcin.

Octave Manual, accusé d'assaut et batterie, a été envoyé devant la première cour de district. Cautionnement de deux cent cinquante piastres.

Cour du juge Sheehan. — Le juge a remis au 22 du courant, l'interrogatoire de :

Mme Jim Scott et Mme Louis Jones, accusées d'assaut et batterie ; de Dennis Roberts, accusé d'ivrognerie et de bris de paix ; d'Annie Jackson, accusée de petit larcin ; de Fred. Brandh, Joséphine Boilland, H. Modock et Léon Lowe, accusés de grand larcin.—Cautionnement variant de deux cent cinquante à cinq cents piastres.

Wm. Walsh et Thomas Hanly, accusés d'avoir blessé W. W. Cary ; Dela et Cora Foster, M. et Mme Dymond, accusés d'assaut et batterie, ont été acquittés.

L'interrogatoire d'Ernest Eagle, accusé d'avoir blessé James Burrell, le 21 février 1879, a été remis au 23 du courant. Burrell est toujours à l'hôpital.—Cautionnement de deux mille piastres.

—A la quatrième cour de district, A. B. Crooker et autres réclament à E. B. Patten cent quarante-une piastres et trente-huit sous, montant d'un jugement ; J. C. Wemple & Co. réclament à Max Braun, sept cent quatorze piastres et soixante-seize sous, prix de marchandises.

—A la deuxième cour de district, la succession d'Auguste Barthe, celle de Francis Leudenheimer, Christian Stender et Martin Heffrich, sont ouvertes.

Tentative de suicide.—Hier, à deux heures, M. Charles *Météyé* âgé de cinquante-huit ans, a tenté de se suicider ; il s'est coupé la gorge avec un razoir, au magasin de M. E. Troisgros, No 57 de la rue Douane.

Le Dr Stone a pansé la blessure. Il refuse de se prononcer sur l'état du blessé.

M. *Météyé* a été immédiatement transporté à l'hôpital.

D'après les renseignements que le rapporteur de l'Abeille a pu obtenir, il paraît que M. *Météyé* pensionnait chez une femme de couleur, qui tient des chambres garnies au No 65 de la rue Hospitalière, elle dit que depuis plus de trois mois, elle s'était aperçue que M. *Météyé* était préoccupé, qu'il n'était plus le même.

M. *Météyé* lui devait une somme de sept piastres et à chaque fois qu'elle lui demandait de l'argent, il le renvoyait à un autre jour. Voyant qu'elle ne pouvait rien obtenir de lui, elle s'est décidée, hier matin, à lui redemander sa chambre pour laquelle elle avait trouvé un nouveau locataire. *Météyé* lui dit alors qu'à midi il reviendrait et lui paierait le montant dû. Elle a été fort surprise quand elle a appris qu'il était venu chez M. Troisgros où il a essayé d'en finir avec la vie.

Paragraphes.—Hier matin, à la suite d'une enlèvement de M. Elder, appartenant de la société sanitaire auxiliaire, avec M. James Pollock, comme en chef du département des travaux publics, il a été convenu que la demande de la société—c'est-à-dire l'invitation, est Connell, de coopérer avec elle pour vider les canaux de dessèchement—sera soumise au voyer, avec prière de présenter un rapport le plus tôt possible. M. Brown a l'intention de remplir, dès qu'il le pourra, le devoir qui lui est imposé.

—Il a été constaté, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $11,752.54 dont $2,026.44 provenant du département du revenu intérieur, $1,660. en or, $400.61, en argent, et $155, en billets, provenant de la douane, $4,923.21 du bureau de poste, $2,573.28 de différentes sources.

—Des voleurs ont essayé de s'introduire, dans la nuit de mercredi à jeudi, chez M. Wm. Stevens, rue Louis, porte Grande-Hommes ; ils en sont effrayés en entendant l'alarme que donnaient les perruches de la maison.

—Le capitaine Eads et le major Houghtaling, membres de la commission fédérale, ont les meilleurs moyens d'améliorer la navigation du fleuve, sont partis pour St-Louis, où leurs collègues se réunissent aujourd'hui.

—Martha Hendricks et Emily Holland se sont pourchassées et battues à l'encognure des rues Terpsichore et White; Martha a eu le dessus, mais Emily, l'a fait arrêter en l'accusant de l'avoir assaillie à main armée et blessée.

—L'officier Bayhi a tué, hier matin, un chien qui avait mordu Wm Weir.

—A dater de samedi, 17 du courant, le bureau de poste restera, après une heure et demie de l'après-midi, de recevoir quoi que ce soit pour l'Ouest, par la voie du chemin de fer de Jackson. Cela avis s'applique à tous les Etats et toute les Territoire de l'Ouest au Canada, au Sud-Ouest et au Nord du Mississippi, au Nord de la Louisiane, au Kentucky, au Tennessée, à la Pennsylvanie, excepté Philadelphie, et à New York, excepté les villes de New York et de Brooklyn.

—La compagnie D du premier d'infanterie de la Garde Nationale de la Louisiane a été, pour l'année, les officiers dont les noms suivent : capitaine, G. Fernandez ; premier lieutenant jr., N. Dudonsat ; premier lieutenant jr., A. Lanaée ; premier sergent, G. W. Edwards ; deuxième sergent, A. Fabre ; troisième sergent, T. C. Meynier ; quatrième sergent, O. F. Thomas ; cinquième sergent, Jamie Galway ; premier caporal, G. Knatzer ; deuxième caporal, J. S. Royer ; troisième caporal, G. Rantz ; quatrième caporal, G. Erhardt ; cinquième caporal, L. Pellanne.

—Le tirage des bons à prime a eu lieu, hier, dans le salon du maire. Les numéros qui ont gagné mille piastres sont : 861,965 et 878,574 ; les numéros qui ont gagné cinq cents piastres sont : 504,145, 38,402, 563,466, 58,597, 894,731, 838,146 et 303,194.

—La malle-poste du Nord et celle de l'Est sont arrivées, hier matin, à l'heure voulue.

—Le levée du vieux bassin, entre les rues Rocheblave et Dorgenois est en très mauvais état ; l'eau passe dans la rue Toulouse.

—Hier, à une heure de l'après-midi, un employé de M. Noble a eu une crise ; il est tombé du buggy qu'il conduisait dans la rue Canal, entre les rues Marais et Villeré, et s'est légèrement blessé à la tête.

—Hier, à deux heures de l'après-midi, John Dickson, âgé de quarante-deux ans, a été arrêté au coin des rues St-Charles et Commune et déféré à la station centrale. Il est accusé d'avoir assailli et blessé M. Jas. O'Brien.

—A neuf heures hier matin Annie Jackson, femme de couleur âgée de 32 ans, a été arrêtée dans la rue White, près de la rue Thalie ; elle est accusée de petit larcin.

—Hier, à onze heures vingt minutes, Albert Nall, âgé de cinquante et un ans, a été arrêté dans la rue Lafayette, près de la rue Baronne ; Mme Sarah Scott l'accuse d'ivrognerie, de bris de paix, de langage obscène et de menaces.

—A neuf heures, hier matin, M. et Mme Gauch, Christopher Joseph Thomas, Jos Graham et Ella Collier, de couleur, ont été arrêtés pour assaut et batterie.

LA SOCIÉTÉ SANITAIRE AUXILIAIRE.

L'assemblée à l'Odd Fellows' Hall.

Les citoyens de la Nouvelle-Orléans ont répondu, hier soir, à l'appel que leur avait adressé la société sanitaire auxiliaire. La grande salle des Odd Fellows était comble, et nous avons remarqué beaucoup de dames dans l'auditoire.

A sept heures et demie, M. Charles A. Whitney a appelé le meeting à l'ordre.

M. Whitney a dit que l'organisation de la société dont il est président ne date que du mois de mai dernier. Le but que les membres se proposent est d'aider les autorités constituées à maintenir la salubrité publique, et bien que les moyens dont ils disposent soient limités, ils espèrent n'avoir pas travaillé en vain. La Nouvelle-Orléans a un magnifique avenir devant elle, et il n'y a pas de raison de douter qu'elle redevienne la seconde ville commerciale de l'Union.

Grâce au capitaine Eads, nous avons aujourd'hui un des meilleurs ports du monde, et nous sommes autorisés à croire que dans moins de trois ans, le chemin de fer du Pacifique du Sud s'arrêtera à la Nouvelle-Orléans. Dans moins de six mois nous serons reliés, par un chemin de fer avec le Texas, et il ne s'écoulera pas beaucoup d'années avant que cette voie ait très embranchements qui nous mettront en communication avec tous les chemins de fer de nos voisins, dont l'Etat est un croupier. Nous avons une constitution qui fixe l'impôt à un taux peu élevé et protège le commerce contre les abus qui ont tant nuit au commerce ; nos récoltes ont beaucoup augmenté et nous ont rapporté de bons prix, nous avons plus de relations avec le Mexique, les Antilles, et l'Amérique du Sud, mais si les épidémies se déclarent de nouveau, nous cesserons d'avancer. Il faut donc prendre des mesures énergiques, les prendre immédiatement. L'apathie c'est la mort. C'est aux citoyens de fournir les moyens de salut.

Son discours a été couvert d'applaudissements.

M. Fenner a lu un autre intéressant rapport au bas duquel figure le nom de M. John C. Henderson, le dernier secrétaire de la société ; c'est un historique des travaux de la société depuis sa fondation, et un hommage à ceux qui ont aidé la société dans son œuvre patriotique. Une analyse, même succincte, exigerait plus de place qu'il nous est possible de lui consacrer. Nous dirons, néanmoins, que dix employés qui ont inspecté les maisons du 14 avril au 16 août, ont coûté $2026. La société a fait fermer le fameux cimetière Locust Grove qu'elle a fait remblayer ; elle a fourni au département des travaux publics dix-neuf charrettes couvertes pour l'enlèvement des immondices, 86 quatre-vingt dix-sept prêtres pour ouvrir les charrettes de la ville ; elle a fait construire trois bateaux à immondices, et ces bateaux lui ont coûté cinq mille piastres.

Le département des travaux publics a pu, l'année dernière, faire ces bateaux, qui étaient d'un nouveau genre, faire enlever puis jeter dans le courant du fleuve, 92,000 charrettes d'immondices. Trois puissantes machines à vapeur (dont trois données par des membres de la société) placées le long de la levée, à des distances convenables, ont permis à la société de faire passer de l'eau du fleuve dans 250 milles de ruisseaux, dans l'espace de quatre mois.

La société est redevable d'un aide précieux à la compagnie des Waterworks et à la fabrique de glace de la Louisiane. 500 ponts ont été enlevés et 3 ponts en a été désinfecté. Certaines parties des rues Laurel, Constance et d'autres rues ont été nivelées. Les dépenses du comité des canaux et du desséchement ont été de $7327, somme insignifiante si l'on songe à l'immensité de la Publicité des travaux exécutés. Le rapport s'étend sur le travail de désinfection, lequel a coûté $7420, et a été fait sous la surveillance du directeur sanitaire, le Dr White, dont la société reconnaît les grands services.

Après des discours du Rév. H. M. Miller, de M. John Chaffe, du Rév. Guthrie, de M. C. Bonney et du Rév. Palmer sur l'abnégation nécessité de seconder les efforts de la société sanitaire, l'assemblée s'est ajournée.

Vendeur demandé aux Magasins de Bonneterie des Allemandes :

Joseph Sigrist est autorisé à faire Jerry Gutshall habit tricoté et spécialement conçu, entre l'Angleterre et Londres, et Mme Rhyne, Bonneterie Low ; toute maintenant 22 pieds de face à la rue Magistrat, sur 160 pieds de profondeur, et dans ce moment chemin de fer 8 pieds de face à la rue Bienvenue, sur 110 pieds de profondeur 9,000
Chas. G. Johnson à St. Aubert Asylum, un terrain et dépendances situés entre les rues Front, Water, Robin et Jackson, mesurant 92 pieds de face à la rue Front, sur 100 pieds de profondeur, et un cent et 88 pieds de profondeur de Jackson 9000
A. B. de C. Lanzas à Genevière George et Corbier Elliott, un terrain et dépendances, entre les rues St. Peter, St. Denis, Fourchon et Bienvenue, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Peter, sur 120 pieds de profondeur 3000
Wm. Ker et F. A. Crescent à Mlle Mary Kelly, un terrain et dépendances, situés entre les rues Marais, Bienvenue et Dorgenois, et Ste Claude, mesurant 32 pieds de face à la rue Marais, sur 120 pieds de profondeur 3000
Vente R. J. Fantell à Saml. G. Ward : 1. Un terrain et améliorations, compris entre les rues St-Louis, Bourgogne, Dauphine et Claude, mesurant 27 pieds face à la rue St-Louis, sur 143 pieds de profondeur. 2. Un terrain dans le même lieu, mesurant 30 pieds face à la rue Dauphine, sur 120 pieds de profondeur. 3. Un terrain et améliorations, compris entre les rues Royale, Hospital, Ursulines et Chartres, mesurant 23 pieds face à la rue Royale, sur 102 pieds de profondeur. La vente ci-dessus comprend aussi une hypothèque sur la propriété Jacques... $25,700
[illegible] rue Ursulines, Usine, [illegible] 32 pieds face à la rue Union, sur 126 pieds de profondeur 3500
Vente du shérif (Mme Vve E St-Cyr, Adolphe Cousgrand et Alex. Schneider) à Daniel Weaver. 1° trois terrains situés dans le premier district, dans l'îlot compris entre les rues Nouvelle Levée, Lafayette, Commerce et Girod, désignés sur les Nos 54, 56 et 57, ayant 19 pieds de face à la rue Commerce sur une profondeur de 91 pieds d'un côté et 6 lignes du côté du terrain No 56, et 90 pieds de l'autre côté sur 20 pieds 1 pouce de largeur dans le fond. Le terrain No 56 ayant 19 pieds 1 pouce 3 lignes du côté du terrain No 55, et 91 pieds 6 pouces et 6 lignes du côté du terrain No 54 et 21 pieds 1 pouce de largeur dans le fond ; le terrain No 57 ayant 20 pieds 1 pouce de face à la rue Nouvelle Levée, sur une profondeur de 76 pieds 3 pouces entre lignes parallèles ; 2° un terrain et bâtisses sur lequel on trouve une fabrique de tabac, situé dans le même district et dans le même îlot, désigné aussi par le No 56, ayant 20 pieds 1 pouce de face à la rue Nouvelle-Levée, et une profondeur de 76 pieds 3 pouces 6000
Richard F. Rich à Jos. Mayer, un terrain et bâtisses situés dans le premier district, dans l'îlot compris entre les rues Forest, Locust, Clio et Bruxa, ayant 26 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Fyenn, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces 2 lignes 6000
Le comble de la méchanceté :—consulter à ce sujet de peur aller à l'Hôtelie Rouge.

Eau minérale naturelle de Rosbach fournie à la Maison Royale de Saxe-Cobourg-Gotha.

"Rosbach." Remarquez-en.

—Le bruit répandu, hier, dans le monde de la Bourse, de la démission de nos ambassadeurs, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Constantinople et à Rome, n'est pas confirmé, sauf en ce qui concerne M. de Saint-Vallier.

M. Grévy a envoyé à M. de Saint-Vallier une longue dépêche chiffrée dans laquelle il le prient de retirer sa démission.

M. de Saint-Vallier a répondu que sa résolution était irrévocable.

Cette fois-ci Pothuau qui avait probablement [illegible] à Berlin, est remplacé par M. de Saint-Vallier.

—Un journal de Paris dit que le qu'il y a d'étonnant dans l'hiver actuel, ce sont certaines phénomènes qui se produisent sans qu'on puisse s'en rendre compte : ainsi, tandis qu'à Clermont il fait un froid très violent, à l'Observatoire de Puy-de-Dôme, qui, pendant l'hiver, est ordinairement incrusté dans les glaces, le thermomètre marque cette année de 5 à 6 degrés au-dessus de zéro,